

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 09 mars 2023 -

Nombre de membres en exercice : 32  
Nombre de présents : 22  
Nombre de membres ayant donné procuration : 05  
Nombre d'absents non représentés : 06  
Quorum : 16

Vu le livre VII du Code de l'Éducation, notamment l'article L.712-6-1,  
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 autorisant les organes collégiaux des autorités  
administratives à délibérer à distance,  
Vu les statuts de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, réunie en séance plénière le 09 mars 2023 à  
14H00 sur convocation du Président et de la Vice-présidente Formation et de la Vie Universitaire

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### IX – FORMATION :

- Examen de la demande de dérogation à la libération du jeudi après-midi 2022-2023

adopte la demande de dérogation à la libération du jeudi après-midi 2022-2023.

**VOTE : POUR : 15      ABSTENTION: 02**

#### Collège STEE

- L3 Chimie, L3 Physique Chimie, L3 Génie des Matériaux - UE « Fondamentaux de la Chimie des Polymère » :  
jeudi 06/04/2023

Pau, le 17/03/2023  
Le Président,



Laurent BORDES